

À Montreuil, le jeudi 7 avril 2022

NON À LA CASSE SOCIALE CHEZ IKÉA

La direction d'Ikea avait initié et poursuit aujourd'hui sa restructuration/destruction qui s'apparente à un plan social déguisé par le biais d'un accord GEPP :

- Des suppressions de postes au profit de la sous-traitance,
- Pour celles et ceux qui restent, des baisses de salaire accompagnées d'une poly compétence accrue qui dégrade considérablement les conditions de travail.

En plein contexte de crise économique, cette attaque contre les travailleurs est scandaleuse !

Rappelons qu'IKEA France c'est 2,79 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires en 2020 et 2,89 milliards d'euros en 2021. C'est aussi le champion de l'optimisation fiscale et de la surfacturation des loyers des magasins. Malgré ces chiffres, en 2020 les salariés d'Ikea ont perdu l'équivalent de 2 mois de salaire, en 2021 l'équivalent d'un mois de salaire.

En 2021, les 4 premiers niveaux de la grille de salaire étaient payés au SMIC ! Les salaires n'ont jamais été aussi bas dans toute l'histoire d'IKEA.

Si cet accord GEPP venait à être signé aujourd'hui dans l'entreprise, il plongerait les travailleurs dans une extrême précarité et dans une incertitude permanente.

La CGT réclame qu'IKEA France abandonne tout projet qui vise à précariser l'emploi.

La CGT réclame, une fois encore, un salaire minimum à 2000 € et une hausse collective de 150€ des salaires chez IKEA pour que chaque travailleur puisse vivre dignement de son salaire.

Contacts presse	
Roger POUILLY Délégué Syndical Central Tél : 06 16 47 52 15	Hocine REDOUANI Délégué Syndical National Tél : 06 01 30 71 52